



Accompagné dans le cadre d un déplacement professionnel

Par **Kergahan**, le **10/04/2011** à **13:37**

Bonjour!rnVoila ma femme effectue un déplacement professionnel sur bordeaux pendant 1 semaine et je voulais savoir s'il était possible pour moi de l accompagner sachant que je serais en vacances à cette période. Puis je me rendre dans sa chambre d hôtel qui a été réservé par son entreprise ? rnJe me déplace a mes frais.rnMerci pour votre aide et bonne journée,rnDahud

Par **corima**, le **10/04/2011** à **17:25**

Bonjour, rien en vous empeche d'accompagner votre femme dans son deplacement si c'est à vos frais. Quant à la chambre, c'est sa vie privee et elle a le droit de dormir avec qui elle veut ! Si c'est une chambre double bien sur, sinon c'est l'hotel qui ne sera pas d'accord

Par **Kergahan**, le **11/04/2011** à **13:02**

merci pour votre réponse